

POUR METTRE FIN AU CHÔMAGE ET AU CHANTAGE À L'EMPLOI

LIBÉRONS LE TRAVAIL

SALAIRE

C'EST POSSIBLE !

À VIE

POUR TOUS

Travaillons toutes et tous dans des collectifs sans employeur, sans actionnaire et sans prêteur : en organisant nous-mêmes ce que nous produisons et utilisons, et en généralisant les caisses de la Sécurité sociale pour qu'elles soient pleinement interprofessionnelles et unifiées sous contrôle démocratique des salariés !

salaireavie.fr

GÉNÉRALISER LE SALAIRE À VIE

MUTUALISONS 100% DE LA RICHESSE GRÂCE À LA COTISATION SOCIALE

LIBÉRONS LE TRAVAIL AVEC LE SALAIRE À VIE pour mettre fin au chômage et au chantage à l'emploi.

Pourquoi parle-t-on de généraliser le salaire à vie ? Parce qu'une partie de la population bénéficie déjà d'une forme de salaire à vie. Sur les 50 millions de plus de 18 ans, 17 à 18 millions ont déjà une forme de salaire à vie :

- 5,5 millions de fonctionnaires.
- la moitié des 15 millions de retraités qui ont une retraite proche de leur salaire d'activité.
- les 3 à 4 millions de salariés des entreprises à statut et des branches (comme la métallurgie, la chimie, la banque) où les syndicats ont été en mesure d'imposer un droit à carrière.

Aussi, la généralisation du salaire à vie repose sur une idée simple : l'affectation de l'ensemble de la valeur ajoutée marchande aux salaires et à l'investissement. Autrement dit, la valeur produite par les entreprises françaises est mutualisée pour être affectée à l'ensemble de la population sous la forme d'un véritable salaire inconditionnel perçu dès la majorité, tout en réservant une partie au développement et l'entretien de l'appareil productif et aux services publics, culturels, éducatifs, etc.

Nous savons produire, investir et verser des salaires à vie, sans employeurs, sans prêteurs et sans actionnaires. Nous le faisons avec succès depuis 70 ans !

**GÉNÉRALISONS NOS CONQUÊTES
À TOUT LE CORPS SOCIAL !**